

Appel à projet hébergements éco- responsables

Accueil → Actualités

→ Appel à projet hébergements éco-responsables

Publié le 10 avril 2024

#Économie

#Environnement

Mise à jour le 10 avril
2024

Vous avez un projet d'hébergement touristique adapté à l'accueil des touristes en itinérance ? La Destination Baie de Saint-Brieuc Paimpol les Caps - territoire de projet composé de 4EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) dont Saint-Brieuc Armor Agglomération - lance un appel à projets visant à soutenir la création et le développement d'hébergements touristiques éco-responsables.

≡ Tourisme itinérant et hébergement

Un développement touristique respectueux de l'environnement

La stratégie de développement touristique 2023-2025 adoptée sur la destination Baie de Saint-Brieuc · Paimpol · Les Caps met l'accent sur la découverte de nos atouts (la baie, les paysages préservés, le patrimoine matériel et immatériel) en mode slow tourisme.

Dans cette perspective, la destination Baie de Saint-Brieuc · Paimpol · Les Caps souhaite développer le tourisme itinérant pédestre et à vélo. Pour y parvenir, il est nécessaire d'améliorer l'offre de services afin de répondre aux besoins spécifiques des touristes itinérants. L'hébergement joue un rôle majeur dans la programmation d'un séjour itinérant.

Ainsi cet appel à projet vise à soutenir le développement d'hébergements éco-responsables, porteurs d'une identité locale et dédiés aux clientèles touristiques itinérantes sur les itinéraires pédestres ou cyclables d'intérêt régional ou communautaire.

Vous avez un projet d'hébergement touristique particulièrement dédié à l'accueil de cette clientèle ? Répondez à l'appel à projet.

≡ Comment déposer votre candidature ?

Les étapes

- Le porteur de projet doit envoyer une **lettre d'intention** (modèle en téléchargement ci-dessous) avant **le 1^{er} mai 2024** intégrant une présentation du projet et un budget prévisionnel des investissements à l'adresse mail suivante : anthony.bernard@sbaa.fr
- Le **dossier de candidature** devra quant à lui être envoyé avant le **23 mai 2024**.
- Un jury composé d'élus et de techniciens de la destination Baie de Saint Briec · Paimpol · Les Caps étudiera les dossiers de candidature. **Les porteurs de projets**
- **retenus** par le territoire pourront alors déposer leur demande d'aide sur le portail de la Région Bretagne **avant le 13 septembre 2024**.

Contact

Anthony Bernard, référent technique

5 rue du 71e Régiment d'Infanterie / CS 54 403 Saint-Brieuc Cedex 2

02 96 77 62 19 -

anthony.bernard@sbaa.fr

